



MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT  
SUPERIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION

UNIVERSITÉ CHEIKH ANTA DIOP DE DAKAR

RECTORAT



## APPEL A CANDIDATURES au poste de Directeur de la Bibliothèque de l'Université

Le Recteur par intérim de l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar lance un appel à candidatures au poste de Directeur de la Bibliothèque de l'Université de Dakar.

### Critère de sélection :

Le directeur est choisi, conformément aux dispositions de l'article 6 du décret n° 78-808 du 28 juillet 1978, parmi les personnels scientifiques des bibliothèques, sur proposition du Conseil d'administration de la Bibliothèque et après avis du Conseil d'administration de l'UCAD.

Son mandat est de trois (03) ans, renouvelable.

### Mission :

Conformément aux dispositions de l'article 7 du décret n° 78-808 du 28 juillet 1978, le directeur est chargé de la gestion de la Bibliothèque. Il exerce ses pouvoirs sous le contrôle du conseil d'administration.

### Dossier de candidature :

- Une lettre de motivation ;
- Un curriculum vitae détaillé, actualisé et signé ;
- Copie des diplômes.

### Dépôt des candidatures :

Le dossier complet doit être déposé en ligne à l'adresse suivante :  
**<https://recrutement.ucad.sn> au plus tard le 25 octobre 2024.**

Fait à Dakar, le 12 OCT 2024!

Le Recteur par intérim

Pr. Aminata NIANG DIENE

**Le Recteur par Intérim**  
**Président du Conseil Académique de**  
**l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar**  
**Professeur**  
**Aminata NIANG DIENE**